

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 14 février 2023., à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

| | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| M. Bertrand Gemme | Président (2024) |
| M. Patrick Soucy | Administrateur (2023) |
| M ^{me} Marie-Claire Bérubé | Administratrice (2024) |
| M ^{me} Maureen O'Farrell | Administratrice (2023) |
| M ^{me} Yanti Zhang | Administratrice (2024) |
| M. Michel Houle | Administrateur coopté (2023) |

Membre sans droit de vote :

| | |
|--|--|
| M ^{me} Catherine Vallières-Roland | Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement |
|--|--|

ABSENCES :

| | |
|-------------------------------------|---|
| M ^{me} Élisabeth Farinacci | Trésorière (2023) |
| M. Maxime Turgeon | Vice-président (2023) |
| M. Marc Fafard | Administrateur coopté (2023) (démissionnaire) |

AUTRES PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------|--|
| M ^{me} Anne Pelletier | Conseillère en consultations publiques |
| M ^{me} Jocelyne Séguin | Secrétaire de rédaction |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-02-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-02-03 Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2023
- 23-02-04 Présentation Église du Très-Saint-Sacrement, projets de maîtrise
- 23-02-05 Période d'intervention de la conseillère municipale
- 23-02-06 Suivi des affaires découlant des dossiers
- 23-02-07 Période de questions et commentaires du public
- 23-02-08 Trésorerie
- 23-02-09 Divers et correspondance
- 23-02-10 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme, président, ouvre la séance à 19 h.

23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quelques items sont ajoutés au point Divers.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-02-03 Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2023.

23-02-04 Présentation Église du Très-Saint-Sacrement, projet de maîtrise

M. André Potvin, professeur titulaire à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval présente le projet soumis par des étudiants à la maîtrise professionnelle et portant sur la réaffectation de l'église ainsi que sur la requalification urbaine de l'îlot de l'église.

Les candidates à la maîtrise, Mme Frédérique Lallier, Mme Laurianne Boulanger et Mme Ariane Moreau ainsi que le candidat, M. Félix Préfontaine présentent tour à tour leur volet du projet (voir ci-après des images extraites de la présentation).

Le projet était sous la responsabilité de M. GianPiero Moretti, également professeur titulaire à la Faculté.

La présentation est excellente et le projet, très pétillant et rafraîchissant, est accueilli très chaleureusement. On souhaite le publier sur les pages [Facebook du conseil](#) et du [quartier](#) avec l'accord des responsables. Toutes sortes d'idées ont été émises jusqu'à maintenant

mais de les voir mises en scène de si belle façon dans cette présentation enrichit considérablement le travail de toutes les équipes qui se penchent sur l'avenir de l'église.

Le projet est aussi intéressant parce qu'il a un potentiel de réalisation. Ce ne sont pas seulement des idées lancées au hasard.

Le conseil de quartier remercie les professeurs et les candidats à la maîtrise pour cette excellente contribution à la réflexion du devenir de l'église. Cela accompagne très bien l'atelier d'échanges qui s'est tenu le 9 février 2023 (détails plus loin).

| | |
|--|---|
|  <p>La promenade du coteau Sainte-Geneviève et son pavillon surplombant l'exceptionnel arboretum du Père Sirard, le secret le mieux gardé du quartier¹</p> |  <p>L'église repensée marché, café, cabaret, yoga.</p>  <p>Ci-contre, le couloir, la cour et le café</p>  <p>2023-02-14 19:2</p> |
|  <p>Les serres suspendues du jardin vertical quatre saisons, de quoi occuper et ravir les maraîchers amateurs du quartier</p> |  <p>Habiter près de l'église (emplacement de la station service), un heureux mélange de formes et de matériaux enrichi de végétation</p> |

23-02-05 Période d'intervention de la conseillère municipale

¹ Secret révélé dans les [Curiosités de Québec](#), tome 3, p.74.

Événements et activités – La 69^e édition du Carnaval de Québec a connu un très beau succès. Plusieurs autres activités sont en cours comme le tournoi international de hockey pee-wee, la 24^e édition du [Mois Multi](#) et le 9^e festival [Phoque Off](#).

Avenir de l'église (fiche 445) – Un atelier d'échanges sur l'avenir de l'église s'est tenu le 9 février dernier. On y a présenté les résultats du sondage en ligne et des consultations privées réalisés par la firme Écobâtiment qui avait été mandatée par la Ville. La [présentation](#) et l'enregistrement [vidéo](#) de l'atelier sont disponibles en ligne. Une centaine de personnes ont participé à l'atelier. Les travaux d'urgence sur le bâtiment ainsi que sur le parvis seront entamés prochainement. Le conseil de fabrique de la nouvelle paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard sera constitué dans les prochaines semaines. L'information à ce sujet sera relayée au conseil d'administration.

Chemin Sainte-Foy, sécurité routière – Les données colligées jusqu'à maintenant montrent une diminution des collisions impliquant des piétons, des cyclistes et des automobilistes dans le secteur depuis les dernières années. Malgré cela, des collisions mortelles continuent malheureusement de survenir. La présentation des données sera faite lors d'une assemblée du conseil de quartier.

Déneigement – M. Gemme déplore qu'il n'y ait pas de déneigement prévu sur le chemin Sainte-Foy les vendredi et samedi lors de précipitations importantes. Mme Vallières-Roland mentionne que c'était le souhait des commerçants ces dernières années de suspendre les opérations de déneigement et les interdictions de stationnement afin de ne pas nuire à la fréquentation de leurs établissements. La Ville va rencontrer prochainement les gens d'affaires et les conseils de quartier pour discuter du sujet. La Politique de viabilité hivernale adoptée en 2020 ([page web](#)) sera éventuellement réévaluée en conséquence.

Vol et vandalisme – Mme Vallières-Roland n'a pas eu de nouvelles relativement aux patrouilles policières qui devaient être augmentées dans le quartier.

23-02-06 Suivi des affaires découlant des dossiers

➤ **Demande d'opinion – révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier**

L'opinion du conseil est affichée à l'écran (ci-joint en [annexe](#)). M. Gemme détaille les principaux commentaires formulés au sujet des pistes d'action proposées.

RÉSOLUTION 23-02-09

Concernant l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a débuté le 11 février 2021 une consultation visant la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT que les 23 septembre et 30 novembre 2021 ainsi que le 19 avril 2022, les présidents et présidentes des conseils de quartier ont été invités à autant de réunions en mode virtuel ;

CONSIDÉRANT que le 2 juin 2022, les membres des conseils d'administration des conseils de quartier ont été invités à discuter de cette démarche de révision et que le 1^{er}

décembre 2022, ils ont assisté à une présentation des résultats des consultations et ont été invités à donner leur opinion avant le 1^{er} mars 2023 ;

CONSIDÉRANT que deux administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sacrement ont commenté le document soumis par la Ville, en ont discuté avec les autres membres du conseil d'administration lors d'une rencontre de travail tenue le 1^{er} février 2023 et que le document final soumis par le président à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 7 février 2023 n'a fait l'objet d'aucune correction ou modification ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Claire Bérubé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter et de transmettre à la Ville l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement relativement à la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

➤ **Projet Initiative - Spectacles pour les personnes âgées**

La prestation musicale de [Mme Rosemary Mc Comeau](#) est toujours à l'honneur et fort appréciée. M. Houle était accompagné à une occasion d'un invité spécial, un Shiba Inu, un petit chien vif et intelligent, qui a fait le bonheur des uns et des autres.

| Résidence | Date | Nb personnes |
|-------------------------|-------------------|--------------|
| Manoir Manrèse | 5 janvier | 70 |
| Jardins Saint-Sacrement | 13 février | 40 |
| La Champenoise | 16 février à 14 h | |
| Samuel Holland | 23 février à 15 h | |
| Le Gibraltar | 2 mars | |

➤ **Table de concertation Vélo**

En l'absence de M. Turgeon, le point est remis à la prochaine assemblée.

➤ **Retour sur l'assemblée publique sur l'avenir de l'église du Très-Saint-Sacrement**

Voir le point de la conseillère.

➤ **Suivi des actes de vandalisme**

Voir le point de la conseillère.

➤ **Hommage à la série *Discussions avec mes parents***

En l'absence de Mme Farinacci, le point est reporté à la prochaine assemblée.

➤ **Report à 2024 du projet d'initiative avec le Carnaval de Québec**

Pour un ensemble de circonstances qu'il serait long d'énumérer, le projet et la subvention de 1 500 \$ sont reportés en 2024.

RÉSOLUTION 23-02-10

Concernant le report en 2024 du budget d'initiative reçu pour le Concours de sculptures sur neige

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a obtenu une subvention de 1 500 \$ pour le projet d'initiative Concours de sculptures sur neige dans le cadre du Carnaval de Québec ([IC2022-014](#)) en décembre 2022 (résolution 22-10-50) ;

CONSIDÉRANT que des impondérables ont empêché l'organisation de l'activité le 4 février 2023 et que des négociations sont en cours pour reconduire l'activité partenaire en 2024 ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que la subvention de 1 500 \$ du projet d'initiative Concours de sculptures sur neige dans le cadre du Carnaval de Québec ([IC2022-014](#)) soit reportée en février 2024.

➤ **Assemblée générale annuelle**

Conférence – M. Gemme a eu l'occasion d'échanger avec M. Denis Angers, historien, au sujet d'une présentation lors de la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier. Ce dernier serait intéressé. La conférence sera annoncée sur le dépliant de l'assemblée générale qui sera publié et distribué par la Ville.

Élection – Les mandats échus en 2023 sont ceux de Mme Farinacci, Mme O'Farrell, M. Soucy, M. Turgeon et M. Houle.

M. Fafard qui était membre coopté a fait part de son désistement. Le conseil de quartier le remercie sincèrement de son implication.

Les postes élus à pouvoir à l'assemblée générale annuelle prévue le 11 avril 2023 seront donc au nombre de 2 pour les femmes et de 3 pour les hommes. Les trois postes cooptés pourront être comblés après l'assemblée générale.

Les formulaires pour déposer sa candidature ou pour appuyer une candidature sont disponibles sur la [page web](#) des conseils de quartier.

23-02-07 Période de questions et commentaires du public

s.o.

23-02-08 Trésorerie

➤ **État des finances**

La trésorière, Mme Farinacci, étant absente, les informations sur l'état des finances ont été fournies après l'assemblée.

Le budget de fonctionnement pour 2023 de 2 500 \$ a été reçu de la Ville. Les subventions de projets d'initiative totalisant 3 000 \$ n'ont pas encore été reçues.

| État du compte | En caisse | Subvention à recevoir | Dépenses autorisées* | Solde |
|--------------------------------|-----------|-----------------------|----------------------|----------|
| Budget de fonctionnement | 2 761,06 | | -698,46 | 2 062,60 |
| Projets | | | | |
| Initiative – Créatif | 650,00 | | | 650,00 |
| Initiative – Spectacles | | 1500,00 | -300,00 | 1 200,00 |
| Initiative – Concours Carnaval | | 1500,00 | | 1 500,00 |
| Initiative – Blogue | 885,18 | | | 885,18 |

| | | | | |
|---|-----------------|-----------------|----------------|------------------|
| Projet Sécurité routière | 4 428,63 | | | 4 428,63 |
| Projet Mobilité durable | 527,62 | | | 527,62 |
| Solde du compte | 9 252,49 | 3 000,00 | -998,46 | 11 254,03 |
| * Procès-verbal 115\$, rapport annuel 250\$, abonnement à Monmontcalm 333,46\$, Spectacle 300\$ | | | | |

➤ **Paiement à effectuer**

RÉSOLUTION 23-02-11

Concernant le paiement de la rédaction du rapport annuel 2022

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel du conseil de quartier est un document qui revêt une grande importance dans l'orientation et l'administration du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 23-01-03 fixait à 115 \$ le tarif pour la rédaction de ce rapport ;

CONSIDÉRANT que la rédaction exige plus de 30 heures de travail et que cette information n'était pas connue du conseil d'administration lors de la détermination du tarif ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel et les états financiers ont été dûment rédigés et transmis par la secrétaire de rédaction pour révision le 24 janvier 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement autorise le paiement additionnel de 135 \$ pour la rédaction du rapport annuel 2022.

RÉSOLUTION 23-02-12

SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 14 février 2023.

23-02-09 Divers et correspondance

➤ **Projet pilote de modification à l'horaire du conseil municipal**

Un [sondage est en cours](#) jusqu'au 31 mars concernant le projet pilote du conseil municipal. M. Gemme l'a rempli et il invite les gens à faire de même.

➤ **Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement (AGASS)**

L'assemblée générale annuelle de l'AGASS aura lieu le 20 février à 18 h 30 au Collège Stanislas. M. Gemme invite les gens d'affaires à devenir membre si ce n'est déjà fait et à s'impliquer. Plusieurs postes sont vacants sur le conseil d'administration de l'association.

➤ **Nomination au poste de secrétaire du conseil de quartier**

RÉSOLUTION 23-02-13

Concernant la nomination d'une secrétaire

CONSIDÉRANT QUE M. Simon Fortin, secrétaire, a fait part de sa démission à l'assemblée du 6 décembre 2022 en raison d'un conflit d'horaire ;

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claire Bérubé accepte de le remplacer à titre de secrétaire ;

CONSIDÉRANT que la désignation des officiers du conseil de quartier aura lieu après les élections prévues à l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier désigne Mme Marie-Claire Bérubé comme secrétaire jusqu'au 11 avril 2023.

23-02-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 30. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 14 mars 2023.

M. Bertrand Gemme
Président

Mme Marie-Claire Bérubé
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

| Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété) | | | |
|--|--------------|---|--|
| No, sujet, procès-verbal | Destinataire | Demande ou recommandation | Suivi |
| 23-02-09 – Opinion, fév. 23 | Ville | Opinion du conseil quant à la révision des pratiques des conseils de quartier | |
| 22-10-50 – Projet d’initiative déc. 22 | Ville | Demande de 1 500 \$ pour un concours de sculptures sur neige le 4 février 2023 en partenariat avec le carnaval et Défi Château de neige (IC2022-014). | 21 déc. 22, autorisé CE-2022-2460 . Reporté en 2024 (23-02-10, fév. 2023) |
| 22-10-49 – Père-Pelletier, mobilier urbain, déc. 22 | Ville | Installer du mobilier urbain dans le secteur pour les personnes âgées. | |
| 22-10-48 – Projet d’initiative, spectacle, déc. 22 | Ville | Demande de 1 500 \$ pour cinq spectacles dans des RPA (IC2022-015). | 21 déc. 22, autorisé CE-2022-2461 |
| 22-10-47 – Projet pilote du conseil municipal, déc. 22 | Ville | Mettre en place le projet pilote en septembre 2023 au lieu de février 2023. | Le projet pilote débute en février. Nouveau calendrier du conseil de quartier : 2 ^e mardi jusqu’en juin. |
| 22-10-46 – Qualité de l’eau, déc. 22 | Ville | Diffuser les données de la qualité de l’eau et notamment, au bassin Louise | 14 fév. 23, Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l’info. |
| 22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22 | Ville | Contribuer aux coûts d’opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs. | |
| 22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22 | Ville, BPT | Déplacer la station Holland vers l’avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maquire | |

Légende : BPT Bureau de projet du tramway ; RPA : Résidence pour personnes âgées

Opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement

➤ Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

Les conseils de quartier devraient être considérés comme des partenaires de premier ordre pouvant collaborer tôt dans le processus décisionnel de la Ville pour ainsi apporter des opinions, bonifications ou modifications en fonction des besoins et réalités des résidents / résidentes tout en considérant les normes de la Ville de Québec.

Il est difficile de comprendre que des résidents / résidentes soient souvent au fait de nouveautés avant même que les administrateurs / administratrices en soient informés.

➤ Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

Organiser une fois par année en mode présentiel une rencontre de tous les présidents / présidentes des conseils de quartier afin de discuter des enjeux communs ou spécifiques et ainsi voir des collaborations possibles. La Ville de Québec pourrait alors présenter et expliquer les enjeux à venir.

Le budget de fonctionnement augmenté à 2 500 \$ devrait aussi être indexé annuellement et le résiduel non dépensé de ce budget devrait demeurer à la disposition du conseil de quartier.

L'espace collaboratif devrait être plus facile à consulter : recherche par sujet, conseil de quartier, type de document ou date. Aussi il serait intéressant que les demandes et rétroactions au 311 soient répertoriées (de façon anonyme). Cela pourrait empêcher les demandes répétitives.

➤ Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

Le mode hybride est devenu une obligation afin d'attirer le plus de citoyens / citoyennes possible aux séances des conseils de quartier et de permettre aussi aux administrateurs / administratrices d'assister aux rencontres des autres conseils de quartier.

L'obligation d'un nombre égal de femmes et d'hommes ne tient plus en 2023. Il est déjà difficile de trouver des administrateurs / administratrices voulant s'impliquer. Se limiter en fonction des genres ne favorise pas la participation de tous et toutes et peut même devenir discriminatoire.

➤ Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * :

Fournir une grille uniforme afin de compléter les demandes de projets d'initiative.

Les sommes qui ne sont pas dépensées pourraient rester au conseil de quartier afin de pouvoir bonifier d'autres activités ou faire l'achat de matériel pour des projets en cours.

➤ **Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :**

En accord
opinion

Partiellement en accord

En désaccord

Sans

Commentaires (s'il y a lieu) * :

Actualiser et standardiser l'image des conseils de quartier. Faire la promotion de la mission des conseils de quartier. Offrir du support pour les différents moyens de communication et le graphisme.

Dans le but de faciliter l'accès à l'information, mettre en place une plateforme destinée uniquement aux membres des conseils de quartier afin d'y verser des documents administratifs (procès-verbaux, registres de résolutions, études, rapports, etc.).

➤ **Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :**

RÉSOLUTION 23-02-09

Concernant l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a débuté le 11 février 2021 une consultation visant la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT que les 23 septembre et 30 novembre 2021 ainsi que le 19 avril 2022, les présidents et présidentes des conseils de quartier ont été invités à autant de réunions en mode virtuel ;

CONSIDÉRANT que le 2 juin 2022, les membres des conseils d'administration des conseils de quartier ont été invités à discuter de cette démarche de révision et que le 1er décembre 2022, ils ont assisté à une présentation des résultats des consultations et ont été invités à donner leur opinion avant le 1er mars 2023 ;

CONSIDÉRANT que deux administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sacrement ont commenté le document soumis par la Ville, en ont discuté avec les autres membres du conseil d'administration lors d'une rencontre de travail tenue le 1er février 2023 et que le document final soumis par le président à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 7 février 2023 n'a fait l'objet d'aucune correction ou modification;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Claire Bérubé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter et de transmettre à la Ville l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sacrement relativement à la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence : *Bertrand Gemme*

Date : 14 février 2023